PC6

DOCUMENT GRAPHIQUE PERMETTANT D'APPRECIER L'INSERTION DU PROJET DE CONSTRUCTION DANS SON ENVIRONNEMENT

Ce dossier de demande de permis de construire concerne l'installation de 4 transformateurs, 1 poste de livraison et de 2 postes de livraison/transformation, d'une clôture avec portail et de structures métalliques supportant les 36 344 modules photovoltaïques de la centrale solaire des Sablières de Ciron – Ciron (36).

Les installations photovoltaïques sont perçues dans le paysage par diverses caractéristiques qui sont autant d'éléments à considérer dans l'aménagement d'un nouveau paysage (emprise des installations, géométrie, taille, hauteur, densité, couleur, l'implantation des panneaux par rapport à la topographie et à l'occupation du sol ...).

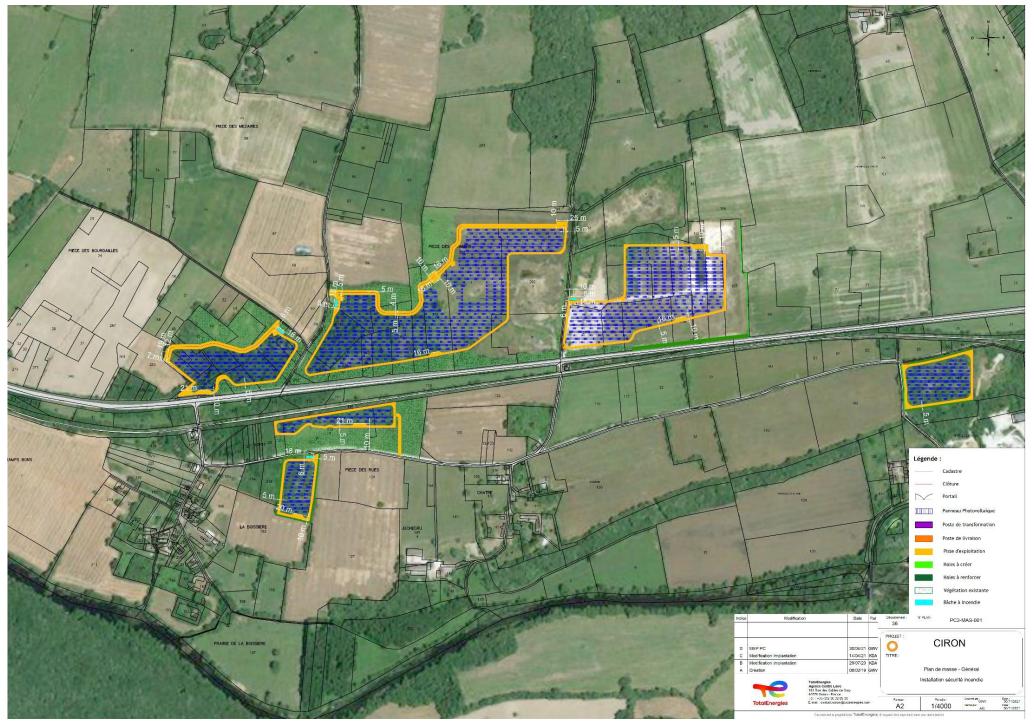


Figure 1 : Plan de la centrale solaire photovoltaïque (Source : TotalEnergies)



L'étude de l'état initial de l'étude paysagère et patrimoniale a montré que la végétation existante et le relief étaient des éléments forts dans l'intégration paysagère. Les structures végétales en place sont très présentes et font une réelle barrière visuelle. Il n'a donc pas été choisi de faire des simulations depuis les zones les plus boisées et là où la végétation est la plus haute. Il a été choisi de faire un photomontage depuis :

- Le donjon du château de Romefort car il s'agit d'un monument historique, d'un point de vue panoramique en hauteur ouvert vers la Creuse, vers les zones d'implantations : Point de vue 1 ;
- Le parking du cimetière de Ciron car il s'agit d'un point de vue depuis l'espace public à l'Ouest de la commune. Ce parking est dans l'axe visuel de l'est du secteur 3 : Point de vue 2 ;
- Une fenêtre visuelle sur la D951. La végétation n'est pas uniformément dense et présente sur cette départementale, certains endroits laissent une vision sur l'est du secteur au nord de la départementale : Point de vue 3 ;
- Un **chemin communal** qui traverse de part et d'autre le secteur 4 (au Sud-ouest du projet) : Point de vue 4 ;
- Une entrée de site au bord de la D951 : Point de vue 5 ;
- Un chemin qui offre un point de covisibilité avec le château de Romefort : Point de vue 6.

Il n'a pas été choisi de faire de photomontages depuis les autres monuments historiques car ils se situent en vallée boisée (château de la Boissière) ou dans la commune (Lanterne aux morts et monument aux aviateurs de Ciron). L'étude de l'état initial à montré qu'ils n'étaient pas dans des secteurs sensibles. Pour les lieux de vie, comme l'indique l'état initial, l'habitat est regroupé, ou dans un écrin paysager. Il y a assez peu d'habitat dispersé, il s'agit de fermes agricoles principalement qui sont éloignées et séparées du centre de l'aire d'étude par de la végétation et un relief favorable. Il n'est pas fait de photomontages depuis des lieux habités car cet enjeu n'est pas sensible. La végétation est suffisamment présente pour gommer les impacts. L'axe routier majeur est la D951, il a donc été choisi de faire deux photomontages depuis celle-ci (les points de vue 3 et 5).

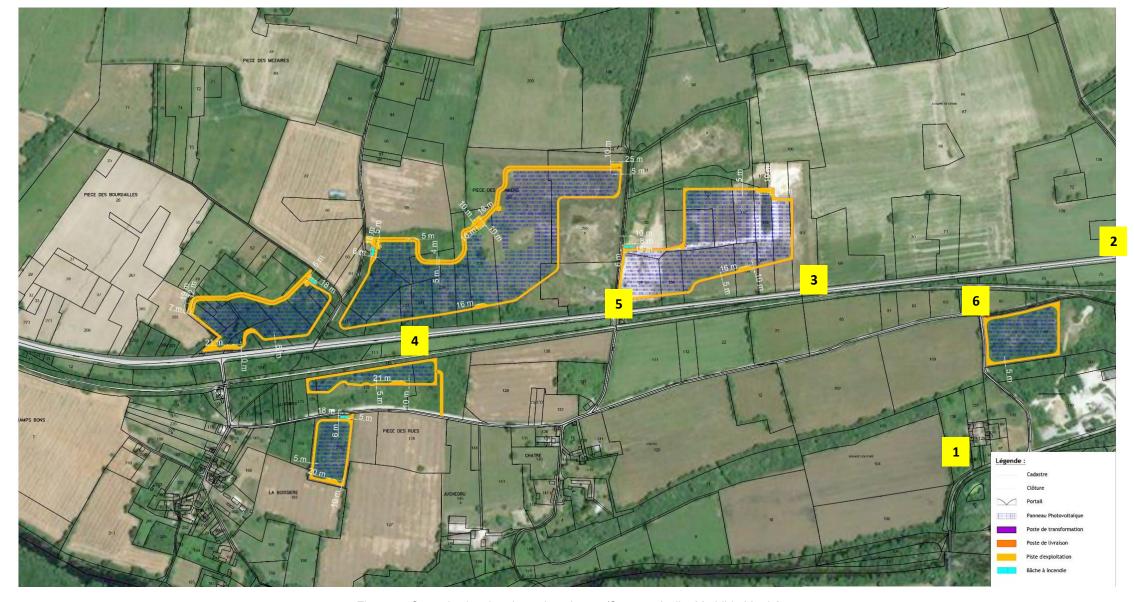


Figure 2 : Carte de situation des points de vue (Source : Atelier Mathilde Martin)



Photomontage n°1 : Vue panoramique depuis le Château de Romefort (en été)

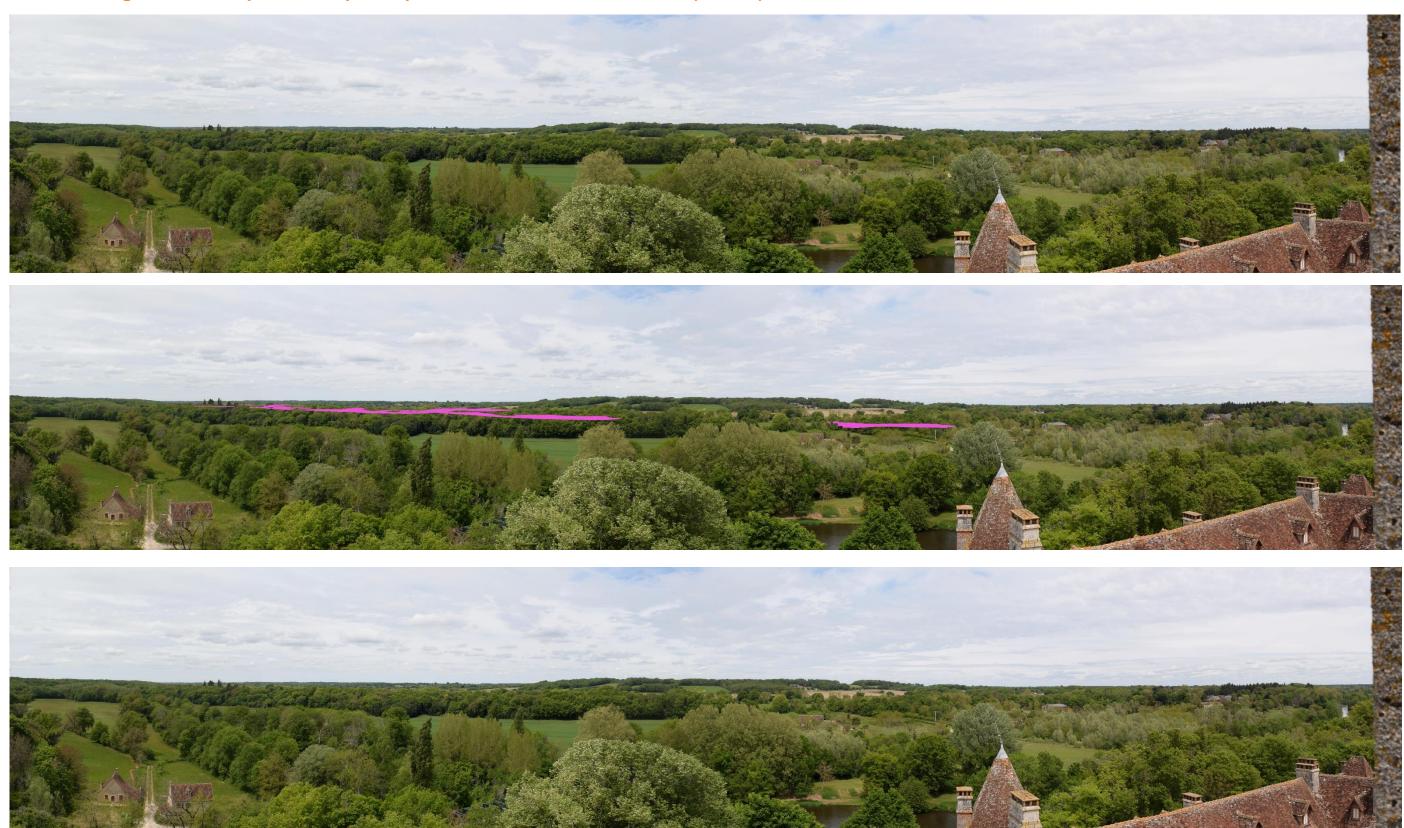


Figure 3 : Etat initial (photographie supérieure), esquisse du projet en rose (photographie centrale) et photomontage (photographie inférieure) (Source : Encis Environnement)

Photomontage n°1bis : Vue d'orientation Nord-ouest depuis le Château de Romefort (en hiver)







Figure 4 : Etat initial (photographie supérieure gauche), esquisse du projet en rose (photographie supérieure droite) et photomontage (photographie inférieure) (Source : Encis Environnement)

Photomontage n°1ter : Vue d'orientation Nord-est depuis le Château de Romefort (en hiver)







Figure 5 : Etat initial (photographie supérieure gauche), esquisse du projet en rose (photographie supérieure droite) et photomontage (photographie inférieure) (Source : Encis Environnement)

Photomontage n°2 : Vue depuis le parking du cimetière de Ciron (direction Ouest)







Figure 6 : Etat initial (photographie supérieure gauche), esquisse du projet en rose (photographie supérieure droite) et photomontage (photographie inférieure) (Source : Encis Environnement)

Photomontage n°3 : Depuis la RD951

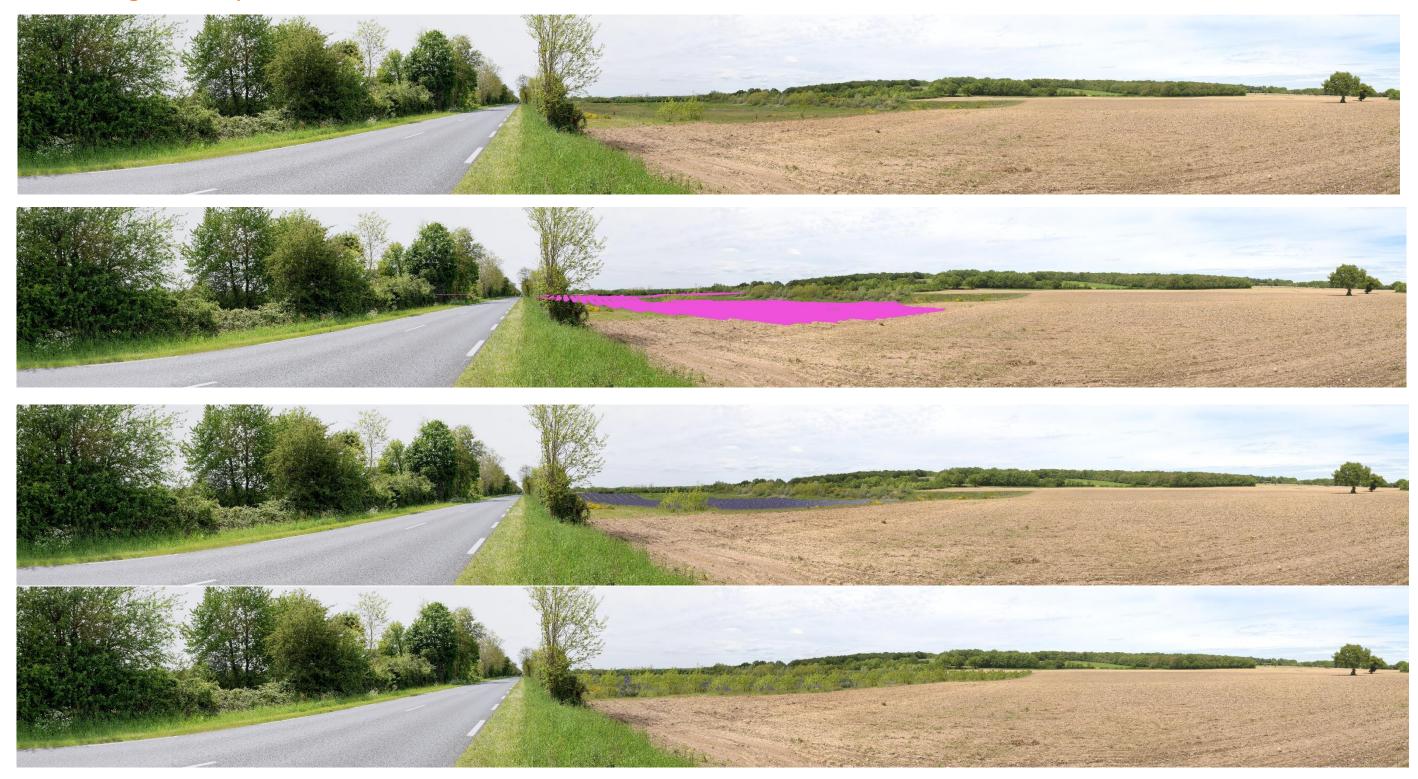


Figure 7 : Etat initial (photographie supérieure), esquisse du projet en rose (photographie centrale) et photomontages sans et avec haies (photographies inférieures) (Source : Encis Environnement)

Photomontage n°4 : Vue depuis la voie verte parallèle à la RD951



Figure 8 : Etat initial (photographie supérieure), esquisse du projet en rose (photographie 2), photomontage en été (photographie 3) et simulation hivernale (photographie 4) (Source : Encis Environnement)







Figure 9 : Etat initial (photographie supérieure), esquisse du projet en rose (photographie centrale) et photomontage (photographie inférieure) (Source : Encis Environnement)

Photomontage n°6 : Vue depuis le chemin du Petit Pont en parallèle à la RD951



Figure 10 : Etat initial (photographie supérieure), esquisse du projet en rose (photographie centrale) et photomontage (photographie inférieure) (Source : Encis Environnement)